



ORGANISATION CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE



Réunion du 3 juin 2024

Ambition :

- Accord de méthode avant l'été 2024
- Accord cadre avant 2025

Pour la fédération ce calendrier relève de l'impossible !
3 axes principaux :

- Temps et organisation du travail
- Relations professionnelles et collectif de travail
- Transition environnementale et numérique

Le parallèle avec le projet de Loi Fonction Publique nous interroge sur l'échéance et les moyens qui seront affectés à ce dossier primordial pour les agents publics



Pour la fédération la qualité de vie et les conditions de travail ne peuvent être améliorées que sous 3 conditions :

- Une vraie politique RH avec une GPEC 3 versants
- De nouveaux droits pour les agents et l'obligation de moyens et de résultats pour les employeurs publics
- Une nouvelle donne sur les moyens budgétaires

**POUR LA FÉDÉRATION UN SEUL OBJECTIF :
PRESERVER LA SANTE DES AGENTS ET AMELIORER L'ENVIRONNEMENT
DE TRAVAIL POUR UNE ATTRACTIVITE PLUS FORTE !**